



Perte d'Emploi du Dirigeant

Entrenez, tout en protégeant les vôtres !
Souscrire avec AXA, c'est protéger son Avenir,
sa Famille. En cas de liquidation judiciaire de votre
entreprise ou de révocation de votre mandat
de dirigeant, AXA vous accompagne pour y faire face
et rebondir.





L'offre Perte d'Emploi du Dirigeant a vocation à vous protéger, vous et les vôtres



Contexte économique instable, défaillances de fournisseurs et de clients importants... votre entreprise peut voir sa situation se dégrader rapidement.

Et vous n'êtes pas à l'abri d'une perte d'emploi.

Les entrepreneurs ne bénéficient d'aucune couverture en cas de chômage.

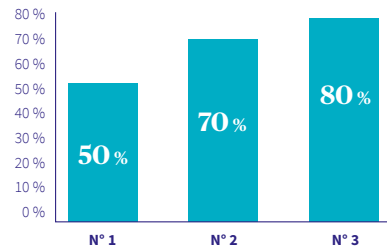
Le régime obligatoire d'assurance chômage est réservé exclusivement aux salariés titulaires d'un contrat de travail avec un lien de subordination reconnu par le Pôle Emploi, ce qui exclut très souvent les chefs d'entreprise.

Une protection financière pour vous et vos proches⁽¹⁾

Un revenu garanti entre 12 et 18 mois

En cas de chômage, vous pourrez maintenir votre niveau de revenus.

Limité à 6 PASS
(Plafond annuel de la Sécurité sociale)
et après 12 mois de carence.



Un capital accident jusqu'à 50 000 €

- En cas de **Décès Accidentel du bénéficiaire**, la personne que vous avez désignée, perçoit sous forme de capital la totalité des prestations restantes.
- En cas d'**Invalidité professionnelle totale ou partielle d'origine accidentelle**, un capital vous est également versé.

Des garanties étendues à vos proches

Parce qu'une perte d'emploi impacte aussi les dépenses de la famille, nous souhaitons vous accompagner en vous donnant un coup de pouce au-delà de l'indemnisation financière, avec :

- **Le remboursement de 50% de votre assurance habitation** (plafond de 1 000 €).
- **Le remboursement des frais scolaires et de loisirs** (250 € par enfant avec un plafond de 1 000 €).

Une aide à la reprise d'activité professionnelle

Vous allez reprendre une société ou un fonds de commerce ? Afin de faciliter votre projet, nous continuons à vous accompagner en vous versant **un capital égal au montant des indemnités de 2 trimestres**.

Les AXA



Adhésion

ne nécessite pas d'adhérer à un syndicat patronal



Contrat

sans engagement et sans frais de résiliation



Cotisation

prélèvement mensuel possible



Éligible Loi Madelin

cotisations déductibles du revenu fiscal

(1) Selon clauses et conditions au contrat.



Les garanties de votre contrat Perte d'Emploi du Dirigeant



Éléments garantis ⁽¹⁾	Liquidation judiciaire (Livre VI - Titre IV du Code du commerce)	Option Révocation du mandat à durée indéterminée	Décès suite à un accident	Invalidité suite à un accident
Indemnisation journalière 				
Budget Multirisque habitation 				
Capital 				
Frais scolaires et de loisirs 				
Coaching retour à l'emploi 				





Les risques couverts et les modalités de l'offre

Perte d'Emploi du Dirigeant



Risques couverts⁽¹⁾

Événements touchant l'entreprise

Liquidation judiciaire

En option

Événements liés à la situation du dirigeant

Révocation de mandat social à durée indéterminée

Exemples de sinistres



Suite à une conjoncture économique défavorable, un entrepreneur voit sa société mise en liquidation judiciaire.

Solution AXA : Grâce à l'offre Perte d'Emploi du Dirigeant, l'entrepreneur peut assurer jusqu'à 80 % de ses revenus pendant 18 mois.



Suite à la cessation de son activité, un chef d'entreprise de TPE/PME souhaite se donner les moyens d'une recherche d'emploi efficace et organisée de manière optimale.

Solution AXA : Grâce à notre partenaire Arthur Hunt, l'entrepreneur bénéficie d'un coaching personnalisé.



Un dirigeant d'entreprise voit son mandat révoqué. Il doute de sa capacité financière à supporter les charges liées aux dépenses de sa famille.

Solution AXA : Son assurance habitation (à concurrence de 50 % d'une cotisation annuelle), les dépenses scolaires et loisirs de sa famille sont couvertes (250 € par enfant limité à 1 000 €).

(1) Selon clauses et conditions au contrat.



Les risques couverts et les modalités de l'offre

Perte d'Emploi du Dirigeant

Principales exclusions du contrat⁽¹⁾

Ne peut bénéficier des garanties, le dirigeant :

- Pouvant prétendre, avant au moins 4 ans, à la liquidation de sa retraite (base Sécurité sociale à taux plein) au jour de la souscription du contrat.
- Qui est inscrit au Pôle emploi en qualité de demandeur d'emploi auprès du Pôle Emploi) et qui bénéficie au titre de sa fonction de dirigeant du revenu de remplacement du Pôle emploi (indemnités du Pôle Emploi pour les travailleurs privés d'emploi) .
- Dont la révocation a été votée par le dirigeant ou par tout actionnaire (ou associé) membre direct ou indirect de la famille du dirigeant et/ou qui partage le même foyer fiscal.
- Ayant quitté volontairement sa fonction.

Activation du contrat

Durée de vie du contrat :

- Il commence à la date d'accord entre vous et AXA. Ses effets débutent après une carence de 12 mois.
- S'il s'agit d'un contrat à tacite reconduction, il est reconduit si non dénonciation.

Disponibilités des services du cabinet d'expert :

- Les services sont disponibles dès le début de la durée de vie du contrat et en cas de sinistre garanti.

En cas de résiliation

Modalités légales de résiliation du contrat :

- La demande de résiliation doit se faire soit par déclaration faite au siège social ou chez le représentant de l'assureur, soit par acte extrajudiciaire, soit par lettre ou tout autre support durable.
- Elle doit respecter le préavis prévu par le contrat.

(1) Selon clauses et conditions au contrat.



CONTACTS

CHECK-UP DE CARRIÈRE

coachingrh.axa@arthur-hunt.com

COACHING RETOUR À L'EMPLOI

Votre interlocuteur AXA habituel



Les services inclus dans l'offre Perte d'Emploi du Dirigeant



Check-up de carrière (en cours de vie du contrat)

Profitez d'un prix réduit pour l'accompagnement par un cabinet reconnu leader de l'accompagnement des chefs d'entreprise.

Pour vous, un prix négocié par AXA (réduction de 25 % par rapport aux prix moyens du marché pour une prestation de bilan professionnel - 750 € HT)

Les objectifs du check-up de carrière :

- Faire un point objectif sur votre carrière, recenser vos acquis.
- Identifier vos domaines de forces et de faiblesses.
- Argumenter vos décisions d'évolution et les mettre en œuvre
- Approfondir les éléments susceptibles d'engager un choix professionnel d'engager un choix professionnel.



Coaching retour à l'emploi (en cas de sinistre garanti)

Une prestation de coaching pour projet de repositionnement professionnel (emploi salarié ou un projet de reconversion) intégralement financée par AXA à hauteur de 1 500 €.

Un accompagnement en présentiel et à distance en 4 étapes pour une durée de 3 mois

- Bilan professionnel « **Check-up de carrière** »
- Identification, construction et validation de votre **projet professionnel**
- Élaboration du pack de communication : CV, lettre de motivation et présence sur les réseaux sociaux professionnels, formation aux techniques de recherche d'emploi et à l'entretien de recrutement
- Réalisation et suivi d'un **plan d'actions individuel** et **aide à la recherche active** grâce à des **documents support** et un accès à une **plateforme on line AHC** : mise à disposition de conseils, d'outils et d'actualités.



Un soutien dans la gestion de crise⁽¹⁾

Avec le service Crise Majeure inclus dans l'offre Perte d'Emploi du Dirigeant, AXA vous accompagne 24 / 7 en cas de crise majeure.

Des prestations vous sont alors proposées telles que :

- un soutien psychologique,
- des informations juridiques,
- ou des conseils en communication de crise.

(1) Selon les clauses et conditions du dépliant 961438 01 2019.



Pourquoi cette offre est-elle citoyenne ?



Parce qu'elle fait rimer assurance et confiance

■ En tant qu'entrepreneur vous ne bénéficiez d'aucune indemnisation en cas de chômage, c'est pourquoi AXA met à votre disposition auprès de votre conseiller ce document clair et simple sur l'assurance perte d'emploi du dirigeant. **Vous comprenez ainsi facilement les garanties et services de cette offre, dans quelles situations vous pouvez l'activer mais aussi dans quels cas elle ne vous couvre pas.**

■ En cas de difficultés, **AXA va au-delà de la seule indemnisation et vous aide à retrouver un emploi ou à mener à bien votre projet de reconversion en vous mettant en relation avec un expert** issu d'un cabinet de conseils en Ressources Humaines. Pendant trois mois, **vous êtes accompagné gratuitement dans l'élaboration de votre projet professionnel**, de la réalisation des outils de communication (mise à jour du CV, lettre de motivation, présence sur les réseaux sociaux) à la réalisation et au suivi d'un plan d'actions individuel.

■ **AXA s'engage également à respecter la confidentialité de vos données personnelles en assurant leur protection.**



Parce qu'elle encourage les comportements responsables et vous protège contre les risques d'aujourd'hui

Et même quand tout va bien, c'est toujours utile de faire le point : vous **bénéficiez d'une réduction de 25 % sur une prestation de un check up de carrière**, réalisée par le cabinet leader de l'accompagnement du chef d'entreprise. Vous pouvez ainsi **prendre du recul pour développer votre projet entrepreneurial et votre parcours.**



Parce qu'elle vous permet de préserver votre énergie et celle de la planète

Moins de papier, moins de complexité ! Avec l'offre perte d'emploi du dirigeant les **conditions générales de votre contrat sont dématérialisées** : votre conseiller peut, si vous le souhaitez, vous les envoyer directement par mail plutôt que de les imprimer. Vous avez même la **possibilité d'opter pour la signature électronique de votre contrat.**



Votre interlocuteur AXA



Votre **Espace Client**

Retrouvez l'ensemble
de vos services en ligne sur [axa.fr](https://www.axa.fr)

AXA vous répond sur :



CONFIANCE, PRÉVENTION, ENVIRONNEMENT, SOLIDARITÉ :
avec AXA, faites le choix d'une entreprise engagée. Nos offres
citoyennes contribuent au respect de la planète, de tous et de
chacun. Toutes nos actions concrètes sont à découvrir sur [axa.fr](https://www.axa.fr)

